

Numéro 4 - Juin 2019

# Baronnies

## en drôme provençale

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

26110 NYONS - [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)

PAGE 6 / 9

Le dossier

### Budget 2019

Notre construction se poursuit  
en toute sérénité et responsabilité

PAGE 4 / 5

La vie de la Communauté

PAGE 6 / 9

Budget 2019

PAGE 10 / 11

Zoom sur le Gymnase  
intercommunal  
de Buis-les-Baronnies

PAGE 12 / 14

Les actualités  
de votre Communauté



**DUFOUR - Plâtrerie**




**Plaques de plâtre  
Faux plafonds  
Isolations  
Salles blanches**

**Z.A. Les Laurons • 26110 NYONS**  
**Tél. 06 82 18 12 39**

**biosphère**

**produits bio et éco produits**  
**280 m<sup>2</sup> de produits bio et eco-produits**

**Arrêt navette de Nyons GRATUITE face au magasin**

**NOUVEAU RAYON VRAC DROGUERIE** Du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h

**Z.A. Les Laurons 2 - 26110 Nyons**  
(face aux pompiers) **04 75 27 48 69**

Épicerie • Fruits & Légumes • Produits en vrac • Surgelés  
Vins • Pains • Beauté • Santé • Compléments alimentaires

L'alcool d'origine est dangereux pour le santé. À consommer avec modération.

**ARNAUD**

**ASSAINISSEMENT**

ASSAINISSEMENT  
DES BARONNIES

**NYONS  
VAISON  
BUIS**

**04 75 27 90 40  
04 90 36 22 44  
04 75 27 97 43**

[www.arnaudassainissement.com](http://www.arnaudassainissement.com)

**RÉMUZAT NYONS  
AMBULANCES**



**AMBULANCES - VSL - TAXI**

49, rue des Antignans  
26110 NYONS  
**04 75 26 03 03**  
Commune de stationnement : Nyons

Quartier St-Auban  
26510 RÉMUZAT  
**04 75 27 84 19**  
Commune de stationnement : Rémuzat

**weldom**

**ensemble, c'est mieux**

le plaisir de **Bricoler** le plaisir de **Décorer** le plaisir de **Jardiner**



Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS  
Tél. 04 75 28 17 68

**FERRONNERIE**

**Christophe Jové**  
**d'Art ou Traditionnelle**

*Portail, Grille, Porte, Mobilier, Rampe  
Porte de garage (sectionnelle, coulissante)  
Rideaux métalliques*

**Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS**  
**Tél. 04 75 26 24 41 - christophe.jove@orange.fr**

**af** COMMUNICATION

Régie Publicitaire  
Tél : 04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65  
E-mail : [info@afcommunication.com](mailto:info@afcommunication.com)

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

SIÈGE SOCIAL  
10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau  
26200 MONTÉLIMAR

 L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

[www.afcommunication.com](http://www.afcommunication.com)

**RGE QUALIBAT**

**SARL SAMTE**  
Société Artisanale de Menuiserie Ébénisterie

Menuiserie extérieure - Bois, PVC, Alu - Escalier - Parquet - Vitrerie - Cuisine

3, Route des Rieux - BP 18 - 26111 NYONS CEDEX  
**Tél. : 04 75 26 09 92 - Fax : 04 75 26 27 66**  
[artisan.menuiseben@orange.fr](mailto:artisan.menuiseben@orange.fr)



## Édito du Président

**Le budget 2019 est le dernier de notre mandature d'élus et le troisième depuis notre acte de fusion. Tout n'est pas abouti, tout n'est pas accompli, que ce soit en termes de périmètre ou de moyens. Nous poursuivons la construction et les travaux sur les compétences pour asseoir notre Communauté en toute sérénité. En cela je remercie chaleureusement les élus qui contribuent à cet exercice dans un état d'esprit de respect mutuel.**

- ▶ **Le budget 2019 et ses orientations** ont été travaillés par les chefs de service avec les Vice-Présidents. Les propositions ont ensuite été analysées et appréciées par le Directeur Général, la Commission Permanente et le Comité Exécutif pour être calibrées et **en phase avec la réalité de nos capacités financières en 2019, sur la base des taux d'imposition votés en 2018**. Je rappelle que ces taux, préconisés par le Cabinet Gestion Locale qui a accompagné la fusion, ne tenaient pas compte et n'avaient pas pris en compte à ce moment-là les impacts de la loi NOTRe et donc un certain nombre d'actions ou de compétences obligatoires qui se sont imposées à nous. Tout comme il n'a pas tenu compte des réalités des contours des compétences optionnelles et facultatives de 2016-2017. En effet, le cabinet Gestion Locale avait établi sa méthode et ses calculs sur les données 2013-2015 à partir des éléments transmis par les communes ou anciennes Communautés. N'oublions pas non plus que parallèlement, dans l'aboutissement de la fusion et des travaux d'ajustement d'accords et de mise en place des compétences et des statuts, il a fallu prendre en compte les accords mutuels et territoriaux qui ont contribué à la finalisation pratique de notre fusion sur un certain nombre de compétences et services.
  - ▶ Fort de ces éléments factuels, **nous engageons aujourd'hui un diagnostic et un audit approfondis** et rétrospectifs de l'existence et de l'exercice des compétences traduites et exercées à ce jour, en y insérant les évolutions, les clarifications, les orientations nécessaires et mesurées pour l'avenir et la dynamique de ce territoire, dans l'expression d'une réelle nécessité des besoins au service des citoyens, et d'une solidarité assumée et partagée. Ces travaux seront pilotés par le Directeur Général, dont je salue l'investissement consacré à cette construction budgétaire et à cette mission d'autodiagnostic, ainsi que celui de ses équipes. Il sera accompagné par le cabinet spécialisé de Madame DARELIS, œil externe et qualifié, nécessaire et important pour valider ces travaux. L'ensemble des élus communautaires sont invités à y contribuer, avec enthousiasme, rigueur, responsabilité et prospective.
- Parallèlement à ce travail majeur, nous allons poursuivre nos missions et actions communautaires.**
- ▶ Nous allons lancer **l'étude d'un Diagnostic Local de Santé** qui sera faite en étroite collaboration avec Madame la Sous-Préfète Christine BONNARD, en vue d'aboutir à un Contrat Local de Santé des Baronnies en Drôme Provençale. Nous avons présenté les détails de ce projet en Conseil communautaire avec l'intervention de Madame ZHOURNICOLLET de l'Agence Régionale de Santé. Une réunion à destination des professionnels s'est également déroulée en Sous-Préfecture au mois de janvier pour clarifier les enjeux de la démarche.
  - ▶ Nous allons finaliser l'analyse et la réflexion autour de **l'animation et la coordination des Maisons de Services au Public dites MSAP**. Ce n'est pas à ce jour une compétence communautaire, mais c'est une responsabilité partagée et collective de veiller à ce que, sur notre territoire, les citoyens trouvent une réponse efficace aux réalités auxquelles ils sont confrontés.
  - ▶ Nous allons exercer en responsabilité le rôle qui nous a été attribué dans le Contrat de Ruralité de Territoire, dans le cadre de la **Convention de l'Éducation Nationale**, signée avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, Monsieur SIEYE, et Monsieur VERHNES, Inspecteur de l'Éducation Nationale. Le Vice-Président Éric RICHARD est en charge de cette animation de Contrat.
  - ▶ Nous allons apprécier et mesurer la fin des travaux liés à la **Convention Territoriale Globale** avec la CAF et les autres partenaires, en analysant les synthèses, les actions, les impacts, sur les enjeux et les règlements à venir.
  - ▶ Nous allons enclencher le **processus de mutualisation sur le sujet de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)**. À ce jour, ce règlement départemental s'impose à tous les Maires et mairies des Baronnies en Drôme Provençale qui ont la responsabilité personnelle et entière d'apprécier la conformité de leurs réseaux DECI et d'élaborer leurs schémas communaux.
  - ▶ Nous allons très rapidement, après le vote des budgets, enclencher la réflexion et l'action cruciale sur **l'adhésion au SYPP, Syndicat de traitement des déchets des Portes de Provence**. En effet, le constat de l'organisation et de l'environnement de la filière déchets et l'horizon qui s'annonce sont très préoccupants.
  - ▶ Nous avons participé à une proposition de **collaboration sur le plan d'eau du Pas des Ondes** pour trouver des solutions pérennes à l'exploitation et à la vie du plan d'eau, cela va se poursuivre en 2019.
  - ▶ Enfin, 2019 verra pour la première fois sur nos budgets une recette liée à la Fiscalité Professionnelle de Zone. Le taux a été fixé à 27,52 % et pour l'instant la base imposable est infime.
  - ▶ Le budget général de la section de fonctionnement est de 8 234 800 € avec 87,82 Équivalent Temps Plein dans les différents services de la Communauté dont 35,97 ETP dans les services de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse de notre territoire. Le budget général de la section d'investissement est de 8 872 281 €, soit au total un **budget général global de 17 107 081 €**.
  - ▶ À ce budget général, s'ajoutent les **budgets annexes** dont celui des Ordures Ménagères d'un montant de 1 185 741 € en fonctionnement et 718 191 € en investissement, le budget SPANC, celui des Zones d'Activités Économiques, du transport des personnes, du portage des repas, de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
  - ▶ **Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en votant l'ensemble des comptes administratifs 2018 et des budgets 2019 à l'unanimité.**
  - ▶ Nous nous attelons à nos tâches pour donner corps et vie à ces budgets, ces actions et ces projets avec toujours la même force et volonté collective d'entreprendre avec rigueur, maîtrise technique et budgétaire pour faire de tout cela des réalités concrètes, efficaces et pertinentes qui répondent aux attentes des citoyens, dans cette période délicate et fragile.

**THIERRY DAYRE**  
Président de la Communauté de communes  
des Baronnies en Drôme Provençale

## Le Préfet de la Drôme en visite à la Communauté de communes



◀ En partant de la gauche : Hugues MOUTOUH, Préfet de la Drôme ; Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, Nicolas KRUGLER, Directeur Général de la CCBDP, Christine BONNARD, Sous-Préfète de l'arrondissement de Nyons.

▼ Ci-dessous : Thierry DAYRE, Hugues MOUTOUH, Christine BONNARD et Claude BAS, Vice-Président de la CCBDP.

**Mardi 21 mai 2019, Thierry DAYRE, Président de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale, a accueilli à l'Hôtel communautaire à Nyons Hugues MOUTOUH, Préfet de la Drôme, accompagné de Christine BONNARD, Sous-Préfète de l'arrondissement de Nyons.**



► Cette visite s'est déroulée, en présence des Vice-Présidents de la Communauté de communes, autour d'une présentation des actions menées par la CCBDP. La rencontre a permis d'évoquer les projets en cours et à venir, ainsi que la collaboration effective entre les services de l'État et de la Communauté de communes.

La CCBDP travaille en lien constant avec les services de la Préfecture et plus particulièrement ceux de la Sous-Préfecture. Ils apportent un soutien et un accompagnement de proximité indispensables dans l'exercice des compétences intercommunales, valorisés par une réelle et fine connaissance du territoire, de ses spécificités et de ses problématiques. L'État soutient également financièrement un panel de projets à travers notamment le « Contrat de ruralité », les aides aux entreprises via le FISAC, Fond d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce avec une

aide de 118 000 € sur 3 ans. Depuis 2017, la Communauté de communes a bénéficié d'environ 290 000 € d'aides de l'État (pour 1,3 M€ de dépenses) sur des projets divers tels la mise en place de la signalétique d'information locale, l'adaptation des structures d'accueil petite enfance, les travaux d'amélioration des déchèteries, les travaux de réfection du gymnase intercommunal de Buis-les-Baronnies, les actions menées dans le cadre de la Convention d'éducation aux arts et à la culture...

Le Préfet, responsable de la mise en œuvre sur le territoire de l'ensemble des politiques nationales et communautaires, est aussi un acteur de terrain. Les visites sur le territoire, les échanges avec les acteurs politiques et professionnels s'inscrivent dans ses fonctions. La Communauté de communes grâce

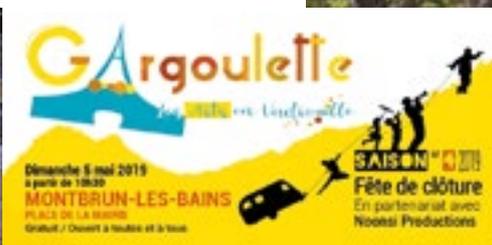
à son lien intrinsèque avec les communes, à la proximité de ses services et de ses missions, est une organisation qui fait le lien, participe ainsi à communiquer les préoccupations des citoyens de son territoire auprès des instances de l'État.

Hugues MOUTOUH a été nommé Préfet de la Drôme en mars 2019 pour remplacer Éric SPITZ en poste depuis 2016.

Il a exprimé, pour clôturer cette rencontre à Nyons, toute sa satisfaction de voir à travers la jeune Communauté de

communes des Baronnies en Drôme Provençale, un exemple de fusion réussie. Il s'est dit être face à une collectivité qui s'épanouit sur un territoire particulièrement attractif. Il a également salué le travail des élus sur les nombreux projets menés par la CCBDP dans un cadre budgétaire maîtrisé.

« [...] la CCBDP, un exemple de fusion réussie. »  
selon Hugues MOUTOUH, Préfet de la Drôme.



## Gargoulette#4 : une fête de clôture sous le souffle du vent

Pour clôturer une année de rencontres avec les deux compagnies accueillies :

Les « Trames ordinaires » et son BIG (Bureau d'Intervention Graphique) et la compagnie du Parquet nomade, la Gargoulette – Les Arts en Vadrouille s'est établie à Montbrun-les-Bains le dimanche 5 mai. Le village fut décoré, pour l'occasion, de chemins d'oliviers singuliers, de mots poétiques représentant les Baronnies, et de promeneurs-danseurs sensibles.

## La CCBDP soutient la création de logements locatifs sociaux

La Communauté de communes a fait le choix d'accompagner les communes et de leur apporter un soutien financier dans le cadre de la création de logements locatifs sociaux réalisés par l'opérateur Drôme Aménagement Habitat, en lien avec la programmation nationale.

► La signature d'une convention entre les communes concernées, la CCBDP et le Département de la Drôme permet de débloquer des financements complémentaires pour ces projets de création de logements sociaux, dans le cadre du Dispositif d'Aides à la Pierre du Département, grâce notamment à la participation financière des communes et au soutien de la CCBDP.

La CCBDP a engagé le conventionnement avec les communes de Buis-les-Baronnies et de Montbrun-les-Bains, les prochaines conventions concerneront les communes d'Arpavon, Venterol, Nyons et Vinsobres.

► Malgré un vent très présent, une centaine de baladeurs et de curieux du territoire ont exploré les différentes propositions artistiques de la journée. Didier GILLET, Maire de Montbrun-les-Bains et Vice-Président de la CCBDP, accompagné de Pascale ROCHAS, Conseillère départementale, ont accueilli les installations graphiques du BIG et ses visiteurs, dès 10h30.

« Les Baronnies s'affichent » étaient des créations réalisées avec les habitants tout au long de l'année, au sein de différents ateliers graphiques autour du territoire. Les communes de Montbrun-les-Bains et Buis-les-Baronnies ont joué le jeu en acceptant leur exposition dans les espaces publics. Une belle et riche manière de promouvoir les Baronnies drômoises vues par ses habitants !

L'après-midi, le public est parti en balade sensorielle chorégraphique et musicale avec le Parquet Nomade, autour du village, sur un parcours artistique jalonné de surprises.

Puis la journée s'est poursuivie avec une discussion conviviale autour du thème de « La Culture en milieu rural ».

Enfin cette fête s'est terminée par une scène ouverte.

Un grand merci à Noonsi Productions, aux Compagnies en résidences, aux mairies et associations partenaires de cette saison 4, aux partenaires financiers, à tous les bénévoles et particulièrement à Elsa Groulade qui œuvre tout au long de l'année pour faire vivre la Gargoulette !

## En attendant la saison#5...

La Gargoulette prépare l'accueil d'une nouvelle compagnie : KOMPLEX KAPHARNAÛM en résidence sur le territoire de septembre 2019 à juin 2021 dans le cadre du projet Gargoulette – Les Arts en Vadrouille (CTEAC Convention pour l'Éducation Artistique et Culturelle).

Avis aux curieuses et curieux, contactez-nous pour participer aux projets ! (priorité aux villages des Hautes Baronnies, du Pays de Rémuzat et aux communes limitrophes).

Contact CTEAC : T. 06 76 26 81 98  
residences@cc-bdp.fr

Komplex Kapharnaüm : [www.kxkm.net](http://www.kxkm.net)

## Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : 2 Vice-Présidents pour les Baronnies



► L'élection du bureau exécutif du syndicat mixte de gestion SCOT Rhône Provence-Baronnies s'est déroulée au mois d'avril 2019. Parmi les soixante-cinq membres issus des huit intercom-

munalités du SCOT, la Communauté de communes en compte sept, dont deux Vice-Présidents. Christelle RUYSSCHAERT, Vice-Présidente de la CCBDP en charge du SCOT et des documents de planification, Maire de Saint-Sauveur-Gournet et Pierre COMBES, Maire de Nyons et Conseiller départemental, ont été élus Vice-Présidents du syndicat de gestion du SCOT. Le premier comité syndical se réunira courant juin pour le vote du budget, sous la Présidence de Franck REYNIER, Maire de Montélimar et Président de Montélimar-Agglo.

# Budget 2019

## La construction de votre Communauté de communes se poursuit, en toute sérénité, et nous vous en remercions

Les élus ont adopté le budget 2019 à l'unanimité le 9 avril 2019 lors du Conseil de communauté qui s'est tenu à Nyons, cette décision traduit la volonté partagée de poursuivre la mise en œuvre des compétences dans la réalité des capacités financières, sans augmenter les taux des 4 taxes locales.

### Budget général

**Le budget général de la section de fonctionnement est de 8 234 800 €.**

**Il reste stable en 2019 (en très légère baisse de 0,55 %) par rapport au budget prévisionnel 2018.**

► Ce budget est en partie utilisé pour faire vivre les services et les actions de la Communauté. Il concerne ainsi les compétences exercées regroupées en commissions animées par les Vice-Présidents. Le vote du budget est aussi le moment où les orientations et leurs axes de travail sont tracés.

**Le budget général de la section d'investissement est de 8 872 281 €.**

Les dépenses d'investissement comprennent les dépenses liées :

- **aux travaux engagés avant la fusion par les 4 Communautés de communes des Baronnies** : aménagement du siège social de Nyons, extension du Centre de loisirs des Guards, construction du gymnase de Buis-les-Baronnies, etc. ;
- **aux travaux et investissements engagés par la CCBDP** : renouvellement programmé des camions-bennes, travaux d'adaptation et de mise aux normes des équipements et bâtiments (déchèteries, gymnase, lieux d'accueil petite enfance), adaptation du site internet et service de portail famille, etc. ;
- **au déploiement de la fibre optique** via l'adhésion au syndicat Ardèche Drôme Numérique (plus de 2,5 millions d'euros sur 15 ans) ;

Concernent les opérations courantes, les services rendus et le personnel.

Concernent à la fois la réalisation d'équipement et de travaux et le remboursement des emprunts.

Dépenses de fonctionnement  
8 234 800 €

8 872 281 €  
Dépenses d'investissement

### Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018

► L'approbation à l'unanimité de ces documents témoigne à la fois d'une gestion rigoureuse des comptes publics et du respect des engagements politiques tracés lors du débat d'orientation budgétaire de 2018.

Avant de procéder au vote du budget de l'année, les conseillers communautaires doivent approuver la gestion budgétaire de l'année précédente. Ils se sont donc prononcés sur le compte de gestion (réalisé par le Trésor Public) et le compte administratif de chaque budget. Ces documents reflètent la réalité des comptes de l'année écoulée.



Thierry DAYRE



Michel GRÉGOIRE

► Le Président Thierry DAYRE et le Directeur Général Nicolas KRUGLER ont présenté point par point l'ensemble des contenus à approuver, des comptes 2018 aux propositions budgétaires pour 2019. Michel GRÉGOIRE, 1<sup>er</sup> Vice-Président territorial et Conseiller Régional, a présidé les votes des comptes de gestion et administratifs 2018.



## Le budget 2019 voté

La Communauté de communes gère 6 budgets : 1 budget général et 5 budgets annexes en autonomie financière, liés à des missions ou des services particuliers.

Les élus ont eu le plaisir d'accueillir Madame SÈVE, trésorière principale, pour le vote du budget.

- ▶ aux travaux de voirie d'intérêt communautaire réalisés chaque année pour les communes (près de 2 millions d'euros par an) ;
- ▶ à la mise en place de la Signalétique d'Information Locale ;
- ▶ au projet de réaménagement de la Ressourcerie/déchèterie/bâtiment extérieur à Nyons (voir encadré p.8) ;
- ▶ aux projets d'étude de réhabilitation du siège social de Buis-les-Baronnies, des bâtiments d'accueil de la petite enfance et la jeunesse (Crèche de Mirabel-aux-Baronnies, Maison de l'Enfance à Buis-les-Baronnies).

Le projet Ressourcerie/déchèterie/bâtiments et celui de création d'une Maison de l'Enfance, font en partie l'objet d'emprunts conformes à la prospective des orientations budgétaires. Une démarche d'anticipation à long terme, qui se traduit par des prévisions pluriannuelles à 2030, garantit une maîtrise de l'endettement.

## État pluriannuel de l'endettement



- ▶ Emprunt pour le déploiement de la fibre optique
- ▶ Emprunts liés aux projets de la CCBDP
- ▶ Emprunts liés aux projets réalisés avant la fusion

## Aménagement du territoire

La CCBDP adhère au Syndicat mixte de gestion du Schéma de Cohérence Territoriale Rhône Provence Baronnies qui entre dans la phase de préparation des documents de planification. La phase d'étude et d'animation du Plan Climat-Air-Énergie Territorial dit PCAET, en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Montélimar pour la partie « Territoire à Energie POSitive »

est lancée. La mise en œuvre en 2019 de ces compétences devenues obligatoires avec la fusion est estimée à environ 90 000 €.

La CCBDP entretien et balise 1 800 km de sentiers de randonnées pédestres et VTT, en partenariat avec 12 associations. En 2019, un projet de nouvelle « voie douce » (150 000 € prévus en investissement) est étudié ainsi que le développement des sentiers équestres. Ces actions sont subventionnées par le Département.

## Développement Économique

La CCBDP mène une nouvelle opération d'aide et d'accompagnement des entreprises commerciales et artisanales jusqu'en 2021. Au titre du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) financé par l'État, elle propose des aides à l'investissement, des accompagnements stratégiques en partenariat avec la Chambre de Commerce et

d'Industrie et la Chambre des Métiers. Sur les trois années du programme, 118 000 € seront versés par l'État assortis d'une contribution du même montant de la CCBDP.

Dans le secteur de l'agriculture, 11 000 € seront consacrés à la mise en place d'espaces tests agricoles. La Communauté de communes soutient également l'action « Ma boutique à l'essai » menée par le Parc naturel régional des Baronnies provençales.

L'entretien des zones d'activités s'inscrit dans le budget général, le budget annexe ZA étant consacré exclusivement à l'aménagement et la commercialisation (achat/revente). Une étude pour la réalisation d'un bâtiment relais est lancée sur la Zone d'Activité du Plan d'Oriol à Séderon.

### Tourisme

La CCBDP finance l'Office de Tourisme communautaire, entretient les 7 lieux d'accueils du territoire et gère la taxe de séjour. La subvention versée à l'Office de Tourisme s'élève à 530 000 € en 2019. Parallèlement, la CCBDP participera notamment à l'achat d'un véhicule, à une étude sur les maisons thématiques à Rémuzat et Buis-les-Baronnies pour 25 000 €, à l'édition de nouveaux topoguides.

L'extension de la Signalétique d'Information Locale sur le territoire se poursuit en 2019.

### Gestion des déchets

Sous la responsabilité du Vice-Président Christian CORNILLAC, une demande d'aide en faveur de l'extension des consignes de tri a été déposée auprès de CITEO, l'éco-organisme en charge du recyclage des emballages ménagers et des papiers. L'objectif est de continuer d'augmenter les taux de recyclage des déchets, notamment d'emballages, de simplifier et d'harmoniser les consignes de tri sur l'ensemble du territoire. Une réflexion est également engagée sur l'adhésion complète de la collectivité au Syndicat des Portes de Provence qui s'occupe du traitement des déchets sur le territoire du Pays de Rémuzat.

### Accueil des gens du voyage

La loi NOTRe a imposé le transfert de cette compétence des communes vers les intercommunalités. Une convention entre la CCBDP et la ville de Nyons permet une bonne gestion du site d'accueil comme auparavant.

### Logement et cadre de vie

Le Programme d'Intérêt Général permet aux propriétaires de logements anciens d'être aidés pour des travaux de rénovation. La CCBDP prévoit une participation de près de 50 000 € pour l'animation du programme d'aide à la rénovation délé-

guée à SOLIHA et pour proposer les conseils gratuits d'un architecte.

### Petite Enfance et Enfance Jeunesse

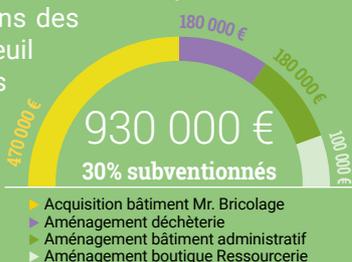
Les services d'accueil et d'accompagnement en faveur de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse bénéficient d'aides de l'État, de la CAF et du Département. Néanmoins, leur coût à charge pour la collectivité est important, autour de 900 000 € estimés pour 2019. Cet investissement financier garantit un accueil et des amplitudes d'ouverture de qualité, des services couvrant l'ensemble du territoire répondant aux besoins des familles, tout en menant une politique tarifaire raisonnable. Il s'inscrit aussi dans une politique ambitieuse d'accompagner la jeunesse et les familles sur le territoire.

La CCBDP gère en direct les crèches de Nyons, de Mirabel-aux-Baronnies, et l'Accueil de Loisirs les P'tits Bouts à Nyons. Ces structures représentent un effectif de 25 Équivalents Temps Plein, environ un quart des agents employés par la Communauté de communes. Les autres structures d'accueil aux Pilles, Buis-les-Baronnies, Rémuzat, le Relais d'Assistante Maternelle et le Lieu d'Accueil Enfant-Parent sont gérés par des associations pour le compte de la CCBDP qui entretient l'ensemble des bâtiments.

Le Centre de loisirs des Guards, les accueils Planète Jeunes à Buis-les-Baronnies, Section 2 Jeunes et Les Petits Loups à Séderon sont gérés directement par la CCBDP, tout comme le service intercommunal d'accompagnement socio-éducatif. La gestion des accueils Enfance de Buis-les-Baronnies, de la vallée de l'Ennyuée et de Rémuzat sont délégués à des associations.

## Zoom sur le projet de réaménagement Ressourcerie / déchèterie / site de Nyons

C'est une opération « 3 en 1 » qui va contribuer à améliorer les services aux usagers et favoriser le développement de l'économie circulaire. Le bâtiment Mr Bricolage va être réaménagé pour accueillir la boutique de la Ressourcerie 3R-La Triade et une partie des déchets stockés à la déchèterie en attente de traitement. Le lieu actuel de la boutique sera aménagé en bureaux destinés à accueillir les partenaires et services de proximité extérieurs déjà locataires sur le site, en partie dans des constructions modulaires (SDED, Initiatives Seuil de Provence, Syndicats de rivière) ainsi que des permanences d'accueil du public. Ce projet estimé à 930 000 € TTC est subventionné à hauteur de 30 %. Les entreprises retenues dans le cadre de l'appel d'offre débuteront les travaux très prochainement.



## Les budgets annexes

### Budget annexe Ordures Ménagères

► Il concerne le service de gestion des déchets financé par la Redevance OM sur les territoires du Pays de Buis, du Pays de Rémuzat et des Hautes Baronnies. La Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères appliquée sur le Pays de Nyons, ex Val d'Eygues, relève du budget général.

**Dépenses de fonctionnement :**  
**1 187 741 €**

En très légère baisse par rapport à 2018 intégrant la collecte sur les Hautes Baronnies en régie. Un diagnostic sur la gestion des déchets a permis d'optimiser les collectes.

**Dépense d'investissement : 718 191€**

Ce budget d'investissement prévoit cette année les mises aux normes des déchèteries de Buis-les-Baronnies et Séderon ainsi que la création d'une déchèterie sur le secteur de Rémuzat. Ce dernier projet fait l'objet d'une réflexion sur l'opportunité de créer un tel équipement. Ce budget comprend aussi l'extension des consignes de tri, le renforcement et le renouvellement des bacs de collecte.

### Budget annexe SPANC

► Il concerne le Service Public d'Assainissement Non Collectif : contrôles périodiques des installations, des travaux de création et de réhabilitation, diagnostics ventes. Ce service comprend 3 agents dont un contrôleur sur Nyons et un sur Buis-les-Baronnies.

**Dépenses de fonctionnement : 111 279 €**

Ce budget diminue de plus de 50 % en 2019 suite à l'arrêt des aides à la réhabilitation financées par l'Agence de l'Eau. La Communauté de communes est à la recherche de nouvelles formes de financement pour aider les particuliers à réhabiliter leurs installations.

**Dépenses d'investissement : 5 000 €**

L'investissement se porte sur l'acquisition de matériel et d'outillage indispensables au fonctionnement du service. L'acquisition de tablettes connectées à un nouvel outil de gestion permettra de gagner un temps précieux dans le

## Fiscalité locale : pas d'augmentation des taux

► Les élus communautaires s'étaient engagés l'année passée à garantir la stabilité des taux jusqu'à la fin du mandat. La reconduction de taux d'imposition identiques à 2018 a donc été approuvée à l'unanimité.

### TAXES LOCALES

#### Taux perçus par la CCBDP en 2019

Taux en %	2018-2019
► Taxe d'Habitation	4,11
► Taxe Foncier Bâti	3,62
► Taxe Foncier Non Bâti	13,96
► CFE *	5,03

\* Contribution Foncière des Entreprises

**La Taxe et les redevances de financement de la gestion des Ordures Ménagères restent stables. Elles n'ont pas subi d'augmentation depuis la fusion.**

	2019
► TEOM (taux appliqué sur la TFB)	9,09 %
► REOM Pays de Rémuzat	120 €/an/foyer
► REOM Hautes Baronnies	146 €/an/foyer
► REOM Pays de Buis	150 €/an/foyer

traitement des dossiers et d'améliorer ainsi la qualité du service qui gère plus de 3 800 installations.

### Budget annexe GEMAPI

► Protéger les populations face aux crues est l'enjeu de la nouvelle compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique de 2014, la responsabilité de l'entretien, de la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues est exclusivement confiée aux Communautés de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Sur la CCBDP, elle s'exerce au niveau des bassins hydrographiques dans leur intégralité : Eygues, Ouvèze, Méouge et leurs affluents. Les travaux d'étude, de diagnostic, d'entretien et de restauration sont financés par une taxe additionnelle appliquée sur les impôts locaux plafonnée au niveau national à 40 euros par habitants. Ce mode de financement permet d'apprécier le coût réel de ce service délégué aux différents syndicats de gestion de rivières, en le dissociant du budget général de la collectivité. Le 6 février 2018, le montant de la taxe GEMAPI a été défini et délibéré en Conseil communautaire pour l'ensemble des communes du territoire sur la base de 10 € par habitant fiscal. Pour cette compétence, la Communauté ne fixe pas le taux de la taxe comme pour les autres impôts locaux. Ce sont les services fiscaux de la Direction Générale des Finances Publiques qui traduisent le produit voté en taux addi-

tionnel de fiscalité pour chacune des impositions locales (Taxe d'Habitation, Taxes Foncières, Contribution foncière des Entreprises). Des travaux d'entretien et de rénovation sont nécessaires sur le territoire de la CCBDP pour prévenir les risques de crues, protéger la population et veiller au bon entretien des digues selon leur niveau de risque.

**Dépenses de fonctionnement : 107 170 €**

Les dépenses d'investissement sont nulles car ce sont les syndicats de rivière qui réalisent les travaux pour le compte de la CCBDP par délégation.

### Budget annexe Zones d'Activités

► Il concerne la mission transférée à la Communauté de communes suite à la fusion et aux obligations issues de la loi NOTRe. Depuis 2017, la CCBDP aménage et commercialise deux zones d'activités économiques d'intérêt communautaire : la ZAE du Plan d'Oriol à Séderon et la ZA du Grand Tilleul à Nyons.

**Dépenses de fonctionnement : 547 600 €**

**Dépenses d'investissement : 141 200 €**

### Budgets annexes de Service de transport de personnes et de Service de portage des repas

► Ces deux compétences sont exercées sur les Hautes Baronnies en continuité des services existants avant la fusion.

**Transport :**

**Dépenses de fonctionnement : 33 650 €**

**Dépenses d'investissement : 0 €**

**Repas :**

**Dépenses de fonctionnement : 21 000 €**

**Dépenses d'investissement : 0 €**

# Buis-les-Baronnies : le Gymnase intercommunal comme neuf !



## Les dates clés

### 2008

Ouverture des portes du Gymnase intercommunal de la Communauté de communes du Pays de Buis.

### 2017

Création de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale.

### 2018

Début des travaux d'entretien engagés par la CCBDP.

### 1<sup>er</sup> août 2019

Inauguration du Gymnase intercommunal en présence de Jérôme FERNANDEZ, handballeur international.

**Mardi 30 avril, Sébastien BERNARD, Maire de Buis-les-Baronnies et Vice-Président de la CCBDP, s'est déplacé pour constater la fin du chantier de réfection du toit qui clôture une succession de travaux engagés depuis 2018.**

► Aux côtés de Sébastien BERNARD, étaient présents, le maître d'œuvre, l'architecte Victor JOUBIN, Jean-Charles DUVILLARD de l'entreprise GW Étanchéité, et Lionel AUMAGE technicien en charge de l'entretien des bâtiments intercommunaux.

La reprise de l'étanchéité du toit a permis de résoudre les problèmes de fuites récurrents à l'intérieur du gymnase lors de fortes pluies. Le montant des travaux réalisés par l'entreprise GW Étanchéité de Bédarrides s'élève à 50 400 € TTC.

Le Gymnase intercommunal de Buis-les-Baronnies construit par la Communauté de communes du Pays de Buis a ouvert ses portes en septembre 2008. Cet

espace, dévolu au sport, bénéficie à la fois aux établissements scolaires pour l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive, et aux associations sportives du territoire. Depuis 2017, son entretien revient à la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale.

La CCBDP investit dans des travaux d'entretien pour que cet équipement très utilisé, continue de fonctionner à plein régime. Elle poursuit l'ambition initiée par la Communauté de communes du Pays de Buis d'offrir un équipement multisport de qualité, normé pour l'organisation de compétitions, dans le cadre d'une politique sportive reconnue sur le territoire.

◀ Photo d'ouverture :  
Sébastien BERNARD,  
Maire de Buis-les-Baronnies  
et Vice-Président de la CCBDP  
devant le Gymnase intercommunal.



◀ Ci-contre :  
Lionel AUMAGE, chargé de  
l'entretien technique entouré  
de Jean-Charles DUVILLARD  
gérant de GW Étanchéité  
et Victor JOUBIN architecte.

▼ Ci-dessous : sur le toit du  
gymnase, intégralement rénové.  
L'intérieur du gymnase et le dojo.



### Plus de 110 000 € TTC de travaux engagés depuis 2018

Après plus de 10 ans de fonctionnement, il était nécessaire d'engager des travaux d'entretien : changement du sol souple de la salle de gym, mise en conformité du tracé de basket de la salle omnisport, reprise de l'étanchéité de la salle du dojo et de la totalité du toit, mise en conformité électrique, changement du chauffe-eau. L'ensemble de ces travaux est aidé financièrement par l'État dans le cadre du Contrat de ruralité piloté par la CCBDP à hauteur de 23 % (21 500 € HT) et par le Département de la Drôme à hauteur de 20 % (18 300 € HT). Les coûts restants sont pris en charge par la CCBDP, soit 62 520 € TTC.

Ces travaux ont bénéficié, dans le cadre d'appels d'offres publics, à des entreprises locales : GROSJEAN (Valréas) et PALMEIRA (Nyons) pour les sols, VIALLE (Buis-les-Baronnies)

pour l'électricité, Thomas SIMON (Mévouillon) pour le changement de chauffe-eau, ATTILA (Piolenc) puis GW Étanchéité (Bédarrides) pour l'étanchéité de la salle du dojo et la toiture, et enfin, SAS GROUPE (Autran) pour la mise en conformité du tracé de basket.

### Un équipement structurant pour le territoire

Avant sa création, le canton de Buis-les-Baronnies était le dernier canton de la Drôme à posséder un collège ne bénéficiant pas d'un gymnase pour l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive à l'école. En plus de cette vocation à usage éducatif et scolaire, le gymnase est fréquenté par plus de 30 associations qui pratiquent une vingtaine de disciplines sportives : Gymnastique, Yoga, Cirque, Danses, Aïkido, Judo, Taijiwuxigong, Badminton, Tennis, Athlétisme, Basketball, Handball, Escalade...

Le Gymnase intercommunal est ouvert de lundi au vendredi de 8h30 à 22h00. Le samedi et le dimanche il est réservé aux manifestations exceptionnelles (compétitions, contests, tournois...). Il est composé de 3 salles comprenant 4 espaces de pratiques : une salle omnisports, une Surface Artificielle d'Escalade, un dojo, une salle polyvalente. Accessible à toutes les organisations sportives, cet équipement reste prioritaire pour l'enseignement scolaire. Il est fréquenté par les élèves du collège et des écoles primaires et maternelles de Buis-les-Baronnies, du Regroupement Saint-Sauveur-Gouvernet/Sainte-Jalle, de Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, de la Maison Familiale et Rurale. La CCBDP apporte un soutien complémentaire en organisant et finançant le transport scolaire des élèves, le Département de la Drôme participe également dans le cadre d'une aide à l'apprentissage de l'EPS au collège.

Le gymnase est très sollicité en période estivale où des Clubs professionnels de renom (Handball, Basketball, Judo...) viennent s'entraîner. C'est un lieu adapté à la pratique des activités sportives de haut niveau qui offre en complément une proximité pour la pratique et la découverte des activités de pleine nature (Escalade, Via-ferrata, VTT, Randonnées, Trail, entre autres). Cet équipement est structurant pour le territoire, dont l'aire d'influence, grâce à son niveau « compétition », dépasse les limites cantonales.

### Un nom pour le Gymnase intercommunal !

L'été prochain, l'équipe première de Handball d'Aix-en-Provence utilisera le gymnase pour une semaine de préparation sportive. Cette session se clôturera le jeudi 1<sup>er</sup> août par une journée d'échanges sportifs entre professionnels et amateurs ainsi que l'inauguration du gymnase au nom de Jérôme FERNANDEZ, l'un des internationaux français les plus titrés avec 9 médailles d'or, meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France avec 1 463 buts marqués, entraîneur actuel de l'équipe « Le Pays d'Aix Université Club Handball ».



## Une aide précieuse pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'association Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale a débloqué 331 050 € en prêt d'honneur et distribué 51 000 € de prêt à taux 0 auprès des entrepreneurs de notre territoire.

► Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale est une association qui œuvre depuis 19 ans à accompagner les entrepreneurs du territoire. Sont proposés, des prêts d'honneur à 0 %, des ateliers thématiques, des afterworks, etc.

Tout récemment, 6 entrepreneurs ont reçu un prêt d'honneur d'Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale :

- À Nyons, pour le développement de l'entreprise LE BEL HAMBURG et la reprise de l'entreprise KATIANA COIFF ;
- À Buis-les-Baronnies, pour la création de l'entreprise LES JARDINS D'OLIA, la reprise de l'entreprise CAPRICES ;
- À Sahune pour la création de l'entreprise MIA ;
- À Bésignan pour la création de l'entreprise CENTRE CANIN LA COMBE DE MELE.

La Communauté de communes adhère depuis de longues années à l'association et accueille ce service dans ses locaux à Nyons. Cette présence offre une proximité pour les porteurs de projets du territoire et soutient les actions d'accompagnement du service économique grâce à une mutualisation des informations et des contacts.

**Contact :**  
Marie DEVAUX, Chargée d'études  
Sur RDV au 04 90 30 97 15  
www.initiative-sdpam.com



## Un nouveau service de bourse au foncier économique sur le site de la CCBDP



<http://www.cc-bdp.fr/entreprises/bourse-au-foncier-economique>

► La Communauté de communes met à disposition des entreprises un outil simple et ré-actualisable pour répondre au besoin de valorisation de l'offre de foncier et de locaux professionnels. Consultable sur le site de la CCBDP, vous pourrez découvrir une liste de propositions étendue à tout le territoire, par exemple des terrains sur la ZAE du Plan d'Oriol à Séderon ou des locaux commerciaux à Buis et à Nyons. Entrepreneurs, si vous êtes propriétaire d'un local vacant ou si vous en connaissez ; vous recherchez un local ou un atelier, n'hésitez pas à faire passer l'information auprès du service Développement économique de la CCBDP.

### LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES BARONNIES EN DRÔME PROVENÇALE

Richard LAMY - T. 04 75 26 98 88 - r.lamy@cc-bdp.fr  
Cécilia LAURENT - T. 04 75 26 97 72 - c.laurent@cc-bdp.fr  
Jean-Jacques MONPEYSSEN, Vice-Président.



## Économies d'énergie : des conseils gratuits à la CCBDP

**Vous avez des questions sur les économies d'énergies ? Un besoin de conseils et d'accompagnement sur des travaux de rénovation énergétique de votre logement ? Vous souhaitez y voir plus clair sur les aides financières mobilisables ?**

► La CCBDP, en partenariat avec l'Espace INFO->ÉNERGIE porté par le CEDER, vous accompagne sur ces questions et vous propose des permanences d'accueil dans les locaux de la Communauté de communes à Nyons et à Buis-les-Baronnies.

Des conseillers, **spécialistes indépendants**, vous informent **gratuitement**. Membre du réseau FAIRE, soutenu par l'ADEME, la Région, le Département, et les collectivités partenaires, dont la CCBDP,



le service INFO->ÉNERGIE apporte un conseil de proximité gratuit et indépendant ainsi qu'un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

### Permanences de l'Espace INFO->ÉNERGIE du CEDER dans les locaux de la CCBDP

- à NYONS : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 9h à 12h.
- à BUIS-LES-BARONNIES : le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 9h à 12h.

**CEDER :**  
T. 04 75 26 22 53  
ceder@ceder-provence.org  
www.ceder-provence.org



## Les aides à la rénovation se poursuivent

► La CCBDP poursuit son programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat, animé par SoliHa. Ce dispositif a pour but de conseiller et d'accompagner les propriétaires de logements ayant un revenu modeste ou très modeste dans leurs projets de travaux de rénovation ou de réhabilitation (amélioration de la performance énergétique de l'habitation, travaux d'adaptation du logement pour les personnes en perte d'autonomie, lutte contre l'habitat indigne).

Contact : SOLIHA Drôme  
N°vert : 0 800 300 915 (appel gratuit)  
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h,  
le vendredi jusqu'à 16h  
Par courriel : eoh@dromenet.org  
Site internet : <http://drome.soliha.fr>

Se rendre aux permanences d'accueil :

- à Séderon, 15 allée du 10 août 1944, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 15h.
- à Rémuzat, en Mairie, le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 10h.
- à Buis-les-Baronnies, à l'antenne de la CCBDP, 19 boulevard Aristide Briand, les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mercredis du mois de 11h à 12h.
- à Nyons, au siège de la CCBDP, ZA Les Laurons 170 rue Ferdinand fert, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudi du mois de 11h à 12h.

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition.

## Besoin de premiers conseils avant de vous lancer dans des travaux de construction, de rénovation ou d'agrandissement ?

► La Communauté de communes met à votre disposition un service de conseils gratuits délivrés par un architecte conseiller, en partenariat avec le CAUE de la Drôme. L'architecte vous informe de la réglementation en vigueur et des procédures d'autorisation du droit des sols. Il vous guide dans des choix architecturaux et paysagers respectueux de notre environnement.

Pour prendre un rendez-vous sur un lieu de permanence proche de chez vous, vous pouvez :

- Remplir et renvoyer le formulaire de demande sur le site [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)
- Appeler le 04 75 26 34 37

Contact : Service Habitat  
Nathalie BARBEROUSSE - T. 04 75 26 98 86  
[n.barberousse@cc-bdp.fr](mailto:n.barberousse@cc-bdp.fr)  
Jean-Michel LAGET, Vice-Président.



## Réouverture de l'itinéraire Au fil de l'Eygues

► La crue début février, sur la commune de Vinsobres (avant le Pont du Sagittaire) avait rendu impraticable une partie de l'itinéraire. Le chemin a été réouvert jeudi 23 mai entre Nyons et Saint-Maurice-sur-Eygues. Il est essentiel de respecter les propriétés privées traversées et le travail des agriculteurs. Veillez également à rester prudents là où les berges sont érodées. Des travaux sont prévus dans le courant de l'été sur le secteur de Nyons où une portion de digue sera réouverte afin d'éviter aux utilisateurs les chemins privés. La CCBDP remercie particulièrement les propriétaires, sans qui la réouverture du sentier n'aurait pu être permise.

## Un éco-compteur à Aubres

► En partenariat avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales, un éco-compteur a été installé sur l'itinéraire Au fil de l'Eygues sur la commune d'Aubres. Cet outil va permettre de comptabiliser le passage des piétons, cyclistes et voitures, tout en différenciant le sens de passage. L'objectif est de mesurer la fréquentation de cet investissement. Les données recueillies apporteront également les informations nécessaires pour anticiper les conflits d'usage et maîtriser la potentielle sur-fréquentation liée aux sites d'activités de pleine nature. Enfin, cet éco compteur sera un outil d'aide à la décision pour les aménagements futurs et permettra de justifier auprès des co-financeurs les demandes de moyens pour les investissements à venir.

Contact : Service Activités de Pleine Nature  
Robin PAYA - T. 07 72 32 55 31  
[r.paya@cc-bdp.fr](mailto:r.paya@cc-bdp.fr)  
Didier GILLET, Vice-Président

## La CCBDP soutient les projets des communes



► La Communauté de communes a apporté une aide de 5 000 € à la commune de Rémuzat pour l'aménagement d'un cabinet médical dans le cadre de l'installation d'un médecin. Cette participation s'inscrit dans une politique de solidarité en faveur du maintien des services de proximité pour les habitants.

► La CCBDP a également permis à la commune de Rémuzat de bénéficier d'une importante aide financière pour les travaux de rénovation des bureaux et des logements de la caserne de gendarmerie dont l'inauguration s'est tenue le 26 avril 2019 en présence des personnalités officielles du territoire. Dans le cadre du déploiement d'un dispositif nommé « plateforme de rénovation énergétique » à l'échelle du SCOT et grâce à un partenariat avec le Service public des Énergies « Territoire d'Énergie Drôme », la CCBDP fait bénéficier les communes de subventions pour des travaux sources d'économie d'énergie sur des bâtiments publics. Depuis fin 2017, 122 000 €, financés par la vente de Certificats d'Économie d'Énergie, ont été mis à disposition des communes réalisant des opérations d'économie d'énergie.

## Des travaux à la crèche « Côté Soleil »

► La CCBDP lance des travaux de rénovation à la Crèche de Mirabel-aux-Baronnies. Le rez-de-chaussée va être réaménagé pour doubler la surface des espaces accueillant les enfants. Un dortoir pour les plus grands, une cuisine, un coin repas, un espace ludothèque, des sanitaires et un local pour le personnel vont être créés. Ces aménagements permettront de faire fonctionner la structure dans la totalité de sa capacité d'accueil (20 enfants). Cette opération est portée par la Communauté de communes dans le cadre de sa compétence petite enfance : gestion du fonctionnement des accueils mais également de l'entretien et de l'aménagement des bâtiments. Ces travaux intérieurs, qui vont se dérouler cet été, s'élèvent à 138 000 € HT et sont subventionnés à hauteur de 80 % : 50 % par la CAF, 15 % par l'État et 15 % par le Conseil Départemental.



## Petite Enfance - Enfance - Jeunesse Un accueil et des activités de 2 à 17 ans sur l'ensemble du territoire

Les vacances d'été sont là ! Les accueils de loisirs intercommunaux sont prêts pour accueillir et accompagner les enfants et les jeunes dans des activités ludiques, sportives et culturelles tout au long de la période estivale.

### Accueil de loisirs Les P'tits Bouts



De 2 à 6 ans

- ▶ 1 avenue de Verdun  
26110 Nyons
- ▶ Permanences d'inscription  
tous les lundis de 9h à 12h  
à l'Accueil de loisirs
- ▶ T. 04 75 26 30 86
- ▶ [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)

### Centre de loisirs intercommunal des Guards



De 5 à 13 ans

- ▶ Quartier les Guards  
26110 Nyons
- ▶ Permanences d'inscription  
tous les mercredis au Centre  
de loisirs de 16h à 18h
- ▶ T. 04 75 26 28 35
- ▶ [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)

### Centre de loisirs Les Petits Loups

De 4 à 11 ans

- ▶ 26560 Séderon  
26570 Montbrun-les-Bains
- ▶ Ouverture pour les vacances scolaires  
Pré-inscription par mail
- ▶ T. 06 98 20 32 65  
T. 04 75 28 54 30
- ▶ [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)

### Accueil Planète Jeunes



De 11 à 17 ans

- ▶ Place du Quinconce  
26170 Buis-les-Baronnies
- ▶ Permanences d'inscription  
tous les mercredis de 12h à 14h
- ▶ PIJ/Point CYB' – les Tuves  
26170 Buis-les-Baronnies
- ▶ Permanences d'inscription  
tous les mercredis de 16h à 18h
- ▶ [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)

### Animation sociale de proximité du SASé (Service d'Accompagnement Socio-Éducatif)



De 11 à 25 ans

- ▶ 45 avenue J. Bernard  
26110 Nyons
- ▶ Permanences d'inscription  
tous les mercredis de 12h à 14h  
et tous les jeudis de 16h à 19h
- ▶ [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)

### Centre de loisirs Le Chat Botté

De 4 à 12 ans

Le Centre est fermé la  
dernière semaine d'août

- ▶ Place du Portalet  
26170 Buis-les-Baronnies
- ▶ Géré par l'Association Familiale  
des Baronnies
- ▶ T. 04 75 27 68 24
- ▶ [www.chatbotte-afb.fr](http://www.chatbotte-afb.fr)

### Accueil de loisirs de la Vallée de l'Oule

De 6 à 11 ans

- ▶ 26470 La Motte-Chalencon
- ▶ Géré par l'Espace Social et Culturel  
Du Diois  
Place de l'Evêché 26150 Die
- ▶ T. 04.75.22.20.45  
T. 04.75.22.47.24
- ▶ <http://escdd.centres-sociaux.fr/>

Retrouvez les programmes et  
les infos pratiques sur [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)



### S2J Section de Jeunes

De 11 à 17 ans

- ▶ 26560 Séderon  
26570 Montbrun-les-Bains
- ▶ Ouverture pour les vacances scolaires  
Pré-inscription par mail
- ▶ T. 06 98 20 32 65  
T. 04 75 28 54 30
- ▶ [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)

Vous ne recevez pas le magazine intercommunal ?

Vous pouvez :

- Vous rendre dans votre mairie ou à la Communauté de communes
- Le lire dans les publications du site [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)
- Contacter le service communication à l'adresse ci-dessous  
par téléphone ou par mail

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale  
Service communication  
Les Laurons - 170 Rue Ferdinand Fert - CS 30005 - 26111 Nyons cedex  
T. 04 75 26 90 78  
[contact@cc-bdp.fr](mailto:contact@cc-bdp.fr)



Baronnies Drôme Provençale Magazine - N°4 / Juin 2019

Directeurs de la publication : Thierry DAYRE, Michel GRÉGOIRE, Jean MOULLET,  
Claude BAS  
Rédaction - Mise en page : Service communication CCBDP  
Conception graphique : Fuzz design  
Régie publicitaire / Édition : AF COMMUNICATION  
Crédit photographique : CCBDP / Photos de couverture : Vue du Rocher du Caire,  
Rémuzat © Robin PAYA – Gypaète barbu © Christian TESSIER / Vautours en  
Baronnies (avec son aimable autorisation).  
Tirage : 13 000 ex.  
Dépôt légal à parution



**NIEL LOCATION  
BENNES**

Location et dépôt de bennes ampliroll  
et caissons

---

Récupération et valorisation des déchets :  
bois, plastiques, cartons

---

26110 VINSOBRES • 04 75 26 58 86 • 06 07 51 95 07  
niel.location@orange.fr



**LES AUTOCARS DU PETIT NICE**

**S.A.S. CHAUVET**  
5, rue de Vernejoul - 26110 NYONS  
Tél. 04 75 26 35 58  
Mail : autocarsdupetitnice@hotmail.com



**SUD RHÔNE ALPES**  
Toute une banque  
pour vous

**AGENCES DES BARONNIES**

**NYONS : 04 75 84 91 20**  
**BUIS LES BARONNIES : 04 75 84 90 36**  
**SEDERON : 04 75 84 91 94**  
**MONTBRUN LES BAINS : 04 75 84 94 06**



**FABRICATION & POSE**  
Tous types de MENUISERIE  
Aluminium,  
pose menuiserie PVC

**De Carlo Mione**

Showroom  
Za. La Palun  
26170 Buis-les-Baronnies  
Nos bureaux sont ouverts  
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h  
na.decarlo.mione@gmail.com  
Tél : 04 75 28 16 00

VÉRANDAS,  
MOUSTIQUAIRES,  
STORES, VOILETS BATTANTS  
& ROULANTS, ZINGUERIE

PLOMBERIE, ELECTRICITE  
CHAUFFAGE FIOUL ET GAZ  
POMPE A CHALEUR, CLIMATISATION  
ENTRETIEN DE TOUS  
TYPES DE CHAUFFAGES

[www.decarlo-mione.com](http://www.decarlo-mione.com)



**TRAVAUX PUBLICS**  
**CLIER T.P.**  
26110 NYONS

Travaux Publics et Privés  
Terrassement • Carrière • Minage  
Aménagements paysagés

---

Zone Artisanale • 26110 AUBRES  
Tél. 04 75 26 25 91 • Fax 04 75 26 44 20  
Port. 06 72 14 16 45 • E.mail : t.p-clier@orange.fr



**SOCIÉTÉ DE CONCASSAGE**  
**SOCOVA**  
DE LA VALLÉE DE L'AYGUES

**SABLE • GRAVIER & AGGLOS BÉTON**

Ouvert du lundi au vendredi :  
7h30 à 12h - 13h30 à 18h - Samedi : 7h30 à 12h

26110 AUBRES  
Tél. 04 75 26 33 34 • Fax : 04 75 26 21 68 • Port. 06 72 14 16 47  
E-mail : sarl.socova@laposte.net

**Baronnies**  
en drôme provençale

# VOTRE OFFICE DE TOURISME DES BARONNIES



[www.baronnies-tourisme.com](http://www.baronnies-tourisme.com)

Buis les Baronnies : 04 75 28 04 59 / Montbrun les Bains - Séderon : 04 75 28 82 49  
Nyons - Mirabel aux Baronnies - Sahune - Vinsobres : 04 75 26 10 35 / Rémuzat : 04 75 27 85 71



*le plein d'émotions !*

L'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale c'est désormais une équipe de 15 conseillers permanents répartis sur 8 bureaux d'accueil qui vous proposent tout au long de l'année :

- Accueil, renseignements et conseils touristiques
- Programmes des festivités
- Informations pratiques notamment sur les transports
- Accès wifi gratuit
- Billetteries de spectacles et de sites touristiques
- Boutique : topo-sportifs et souvenirs
- Des balades-commentées au cœur de nos villages (Buis-Les-Baronnies, Montbrun-les-Bains, Nyons...)
- 8 chasses-au-trésor pour les 4 - 12 ans
- Le « kit grands-parents » : pour vous donner des idées pour amuser vos petits-enfants au moment des vacances.

- « Les Baladez-Bougez-Curieux » : sorties thématiques pour petits et grands (sur inscription, d'avril à octobre)
- Des coffrets séjours thématiques, du « clé en main » à offrir à votre famille ou vos amis pour leur faire découvrir la région.
- Pour les hébergeurs : nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de qualification des hébergements locatifs : agrément Chambres d'hôtes Référence®, classement des meublés de tourisme, ouvrant droit à l'abattement fiscal sur les revenus locatifs, agrément Qualité Drôme des locations saisonnières.